

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
10/09/2019

Dossier complet le :  
23/09/2019

N° d'enregistrement :  
F01119P0218

#### 1. Intitulé du projet

Développement de la plateforme aéroportuaire de Paris Le Bourget

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AEROPORTS DE PARIS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

MAZURKIEWICZ Bruno, Directeur de l'Aéroport de Paris-Le Bourget

RCS / SIRET

5 5 2 0 1 6 6 2 8 / 0 0 6 7

Forme juridique S.A

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha, ou dont la SPL au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou l'emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 40 000 m <sup>2</sup> .	Création d'une nouvelle caserne SSLIA pour une surface de 4 000m <sup>2</sup> (1 000m <sup>2</sup> de SDP) Création du parking India pour une surface de 3 200m <sup>2</sup> Création d'une plateforme de stockage de matériaux sur une surface de 16 000m <sup>2</sup> Campement militaire biannuel s'étendant sur une plateforme de 27 000m <sup>2</sup> Création de sur-largeurs de virages pour la piste 03-21 pour une surface de 12 300m <sup>2</sup> Création d'une RESA aux seuils communs 07 et 09 pour une surface de 13 000m <sup>2</sup> Création d'un hangar de maintenance avions sur une surface d'environ 10 000m <sup>2</sup>

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les caractéristiques générales de ces sept opérations indépendantes tiennent dans :

- l'imperméabilisation de prairies aéroportuaires,
- la collecte, la régulation et le rejet des eaux pluviales.

La nature des sept projets est décrite en annexe 7 du présent formulaire.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Les objectifs de ces différentes opérations aéroportuaires sont de mettre à niveau la sécurité des infrastructures et de développer la plateforme.

Les objectifs propres à chacun des sept projets sont décrits en annexe 7 du présent formulaire.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les différents projets s'implanteront sur des terrain plat, nivelés, sans contrainte particulière.

Les travaux consisteront en l'aménagement de plateforme imperméabilisée et en la création de réseaux d'alimentation (assainissement, électricité, etc).

Les chantiers d'infrastructures dureront environ 6 mois et celui des bâtiments environ 18 mois.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Les équipements supplémentaires de pistes seront assainis par extension du système de récolte des eaux de pluies existant et propre à chaque piste.

Les futurs bâtiments reprendront les branchements mis en attente suite à la démolition des précédents bâtiments.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de demande d'autorisation environnementale<sup>n°1</sup>

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Création d'une nouvelle caserne SSLIA	4 000 m <sup>2</sup>
Création du parking India	3 200 m <sup>2</sup>
Création d'une plateforme de stockage de matériaux	16 000 m <sup>2</sup>
Campement militaire biannuel	27 000 m <sup>2</sup>
Création de sur-largeurs de virages pour la piste 03-21	12 300 m <sup>2</sup>
Création d'une RESA aux seuils communs 07 et 09	13 000 m <sup>2</sup>
Création d'un hangar de maintenance avions	10 000 m <sup>2</sup>
Surface totale des projets	8,55 hectares

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Aéroport de Paris - Le Bourget  
Commune de Bonneuil-en-France  
Commune de Dugny

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " E Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Bonneuil-en-France (95)

Dugny (93)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF à proximité de la zone d'étude: Il y a trois ZNIEFF de type 1 se trouvant à plus de 1km, 3km et 5 km de la zone d'étude. Il y a deux ZNIEFF de type 2 se trouvant à plus de 1km et 3km.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aéroport de Paris-Le Bourget a été approuvé par arrêté interpréfectoral du 6 février 2017. Le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de l'aérodrome de Paris-Le Bourget a été approuvé par arrêté interpréfectoral du 13 février 2018. Le plan de gêne sonore de l'aérodrome de Paris-Le Bourget (PGS) a été approuvé par arrêté préfectoral le 28 décembre 2011.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monuments historiques à proximité du projet : à plus de 500 m - L'aérogare du Bourget, inscrit en 1994. - L'Église Saint Nicolas, classée en 1912 - La Cité d'Habitations Bon Marché, inscrite en 1996 - L'église Saint-Denis, inscrite en 1986 - Château de Garges, inscrit en 1944
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas concernée par une zone d'alerte des zones humides de la DRIEE

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrête préfectoral n°01-3061 du 23 juillet 2001 prescrivant l'élaboration d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN) lié au phénomène de retrait-gonflement des argiles sur la commune de Bonneuil-en-France. (tassement différentiel argile) PPR mouvement de terrain prescrit  Pas de PPRT  PPRN prescrit le 23 juillet 2001
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plusieurs sites Basias recensés dans un rayon de 2 kilomètres. Aucun au droit des projets
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Appartient à la partie captive des nappes de l'Albien et du Néocomien du bassin Seine-Normandie et à l'éocène du Valois.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de protection rapprochée du captage AEP souterrain de la commune du Blanc-Mesnil est situé à plus de 1 kilomètre du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le site "Cité jardin et groupe scolaire du Globe". Il se situe à l'ouest, dans la commune de Stains à environ 3 km.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un seul site Natura 2000 est répertorié à proximité de la zone d'étude : un site retenu au titre de la Directive Oiseaux, « Sites de Seine-Saint-Denis » (ZPS FR1112013) qui est divisé en plusieurs ensembles (14 au total), notamment : À environ 500m à l'Ouest, le parc départemental de la Courneuve (ou George Valbon) À environ 3km à l'Est, le parc départemental du Sausset.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est à environ 7 km "Parc Forestier de Sevran et ses abords".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'implantation se caractérise par de la prairie aéroportuaire sans intérêt écologique. Des prospections écologiques ont été réalisées en 2018 et 2019 sur l'ensemble de la plateforme aéroportuaire, et seules quelques espèces d'oiseaux qui ne nichent pas sur les terrains des projets ont été recensées lors des inventaires.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude est entourée par deux sites ZPS qui constituent des réservoirs de biodiversité et possèdent une richesse en avifaune en milieu urbain et péri-urbain.. Onze espèces citées dans l'annexe 1 de la directive "Oiseaux" fréquentent plus ou moins régulièrement les sites tels que le Blongios nain (nicheur régulier, très rare en IDF). Ces sites ZPS possèdent une diversité d'habitats attractive vis-à-vis d'oiseaux en migration ou hivernage. Le projet n'est pas de nature à couper les continuités écologiques terrestres qui connectent ces deux ZPS.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aéroport du Bourget est situé dans une zone potentiellement sujette aux inondations par remontée de nappe. La zone d'étude directe est concernée par un aléa retrait gonflement des argiles faibles. Prescrit le 23 juillet 2001: retrait-gonflement des argiles
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer des déplacements tous les deux ans lors du salon du Bourget lorsque les militaires utiliseront le campement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Concerné par les nuisances sonores de l'activité aéroportuaire du Bourget

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Concerné par les dispositifs lumineux d'approches (phare d'aérodrome...)</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets d'eaux usées au réseau d'assainissement EU</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les équipements supplémentaires de pistes seront assainis par extension du système de récolte des eaux de pluies existant et propre à chaque piste. Les futurs bâtiments reprendront les branchements mis en attente suite à la démolition des précédents bâtiments.</p> <p>Pour le campement militaire, rejets d'eaux pluviales au fossé puis acheminées vers un bassin de rétention existant avant rejet dans les réseaux de la DEA 93.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

A proximité du projet se trouvent d'autres projets approuvés :

- La ligne 17 du RTGPE va être aménagée le long de l'aéroport du Bourget sur le côté est et avec la création d'une station "Bourget Aéroport". Il y aura des puits de ventilation creusés tous les 800m. Une autre gare va être construite concentrant les lignes 16 et 17 ainsi que le RER B au niveau de la gare RER "le Bourget".
- La construction du Hall 3, projet connexe au "cluster des médias" dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, à l'intérieur de la plateforme aéroportuaire du Bourget. Ledit projet a été soumis à étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale a été rendu le 16 janvier 2019.
- A noter également que l'opération d'aménagement du Triangle de Gonesse a été déclarée d'utilité publique par un arrêté du préfet du Val-d'Oise le 20 décembre 2018.

Toutefois, au vu de la nature des projets aucune incidence négative du projet pourra se cumuler avec les projets cités précédemment.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

De par leur nature, les projets n'ont aucun impact significatif sur l'environnement à l'exception de l'imperméabilisation de 8,55 hectares de prairies aéroportuaires.

Cet impact sera compensé par le recueil des EP et leur acheminement vers des bassins de rétention et le rejet dans les réseaux de la DEA 93.

Cet aspect sera traité dans le cadre du dossier d'autorisation environnementale n°1 dont le dépôt est prévu avant la fin de l'année 2019.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la nature des projets et en absence d'enjeux environnementaux majeurs recensés, il n'apparaît pas nécessaire de procéder à une évaluation environnementale.

L'aspect principal de ces projets, à savoir l'imperméabilisation engendrée par leur création, sera traité dans le dossier d'autorisation environnementale à venir.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Précisions sur la nature et les objectifs des sept projets Annexe 8 : Autres projets implantés sur la plateforme aéroportuaire de Paris - Le Bourget

## 9. Engagement et signature

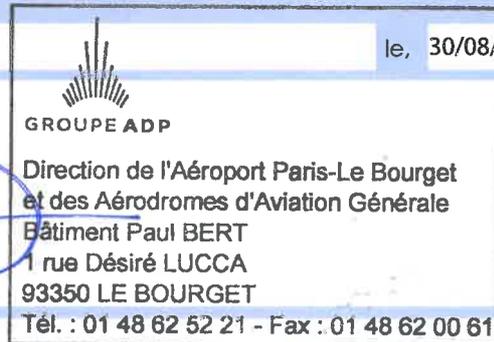
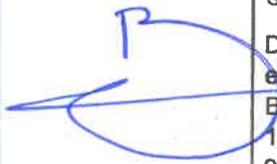
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Le Bourget

le, 30/08/2019

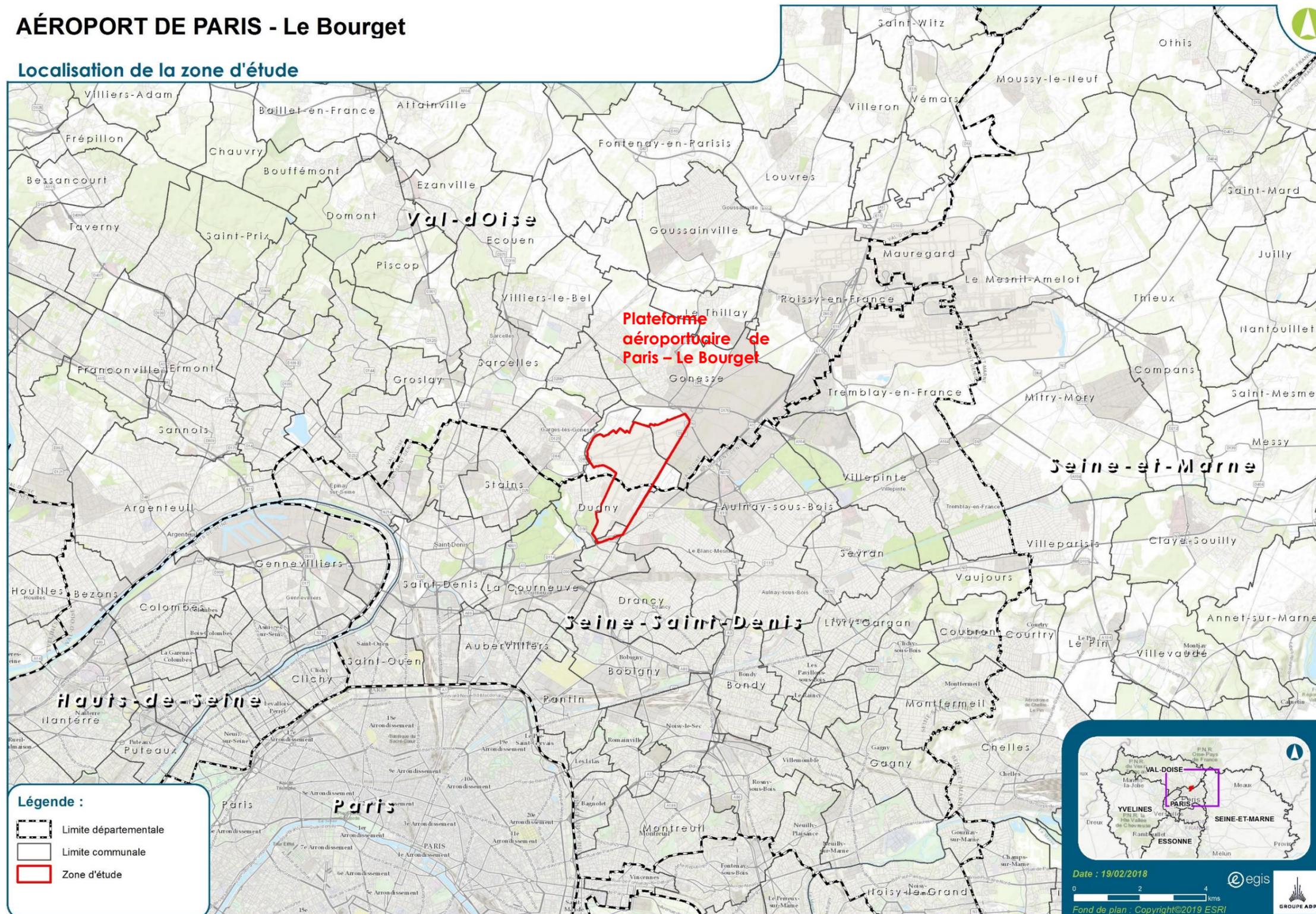
Signature



# ANNEXE 2 : PLANS DE SITUATION

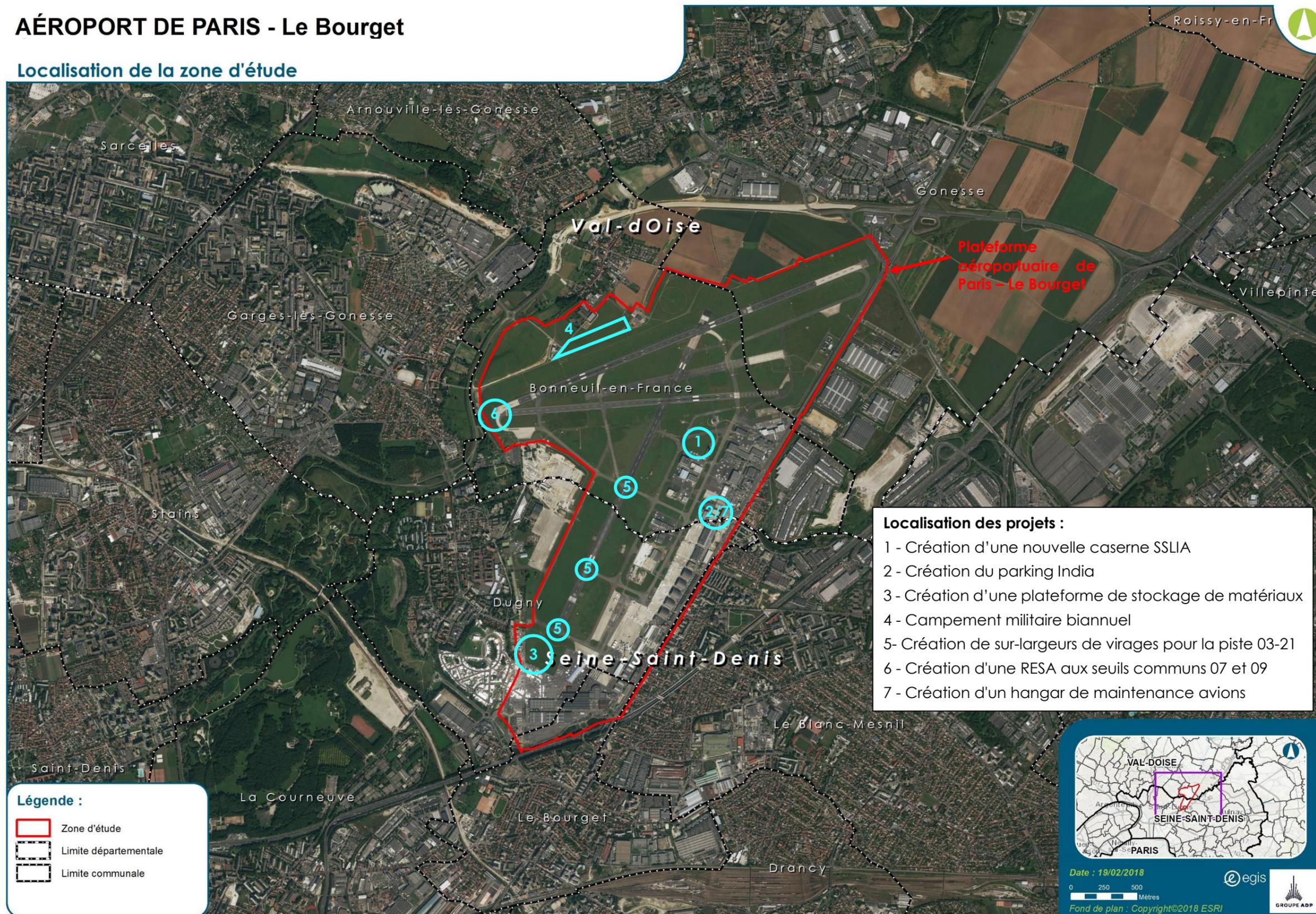
## AÉROPORT DE PARIS - Le Bourget

### Localisation de la zone d'étude



# AÉROPORT DE PARIS - Le Bourget

## Localisation de la zone d'étude



- Localisation des projets :**
- 1 - Création d'une nouvelle caserne SSLIA
  - 2 - Création du parking India
  - 3 - Création d'une plateforme de stockage de matériaux
  - 4 - Campement militaire biannuel
  - 5 - Création de sur-largeurs de virages pour la piste 03-21
  - 6 - Création d'une RESA aux seuils communs 07 et 09
  - 7 - Création d'un hangar de maintenance avions

**Légende :**

- Zone d'étude
- Limite départementale
- Limite communale

Date : 19/02/2018

0 250 500 Mètres

Fond de plan : Copyright©2018 ESRI

# ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DES SITES D'IMPLANTATION

## 1 - CREATION D'UNE NOUVELLE CASERNE SSLIA

Vue de la parcelle depuis le SSLIA actuel



## Vue de la parcelle sur la photographie aérienne



## 2 - CREATION DU PARKING INDIA





**Aéroport de Paris – Le Bourget : Développement de la plateforme aéroportuaire**  
Dossier de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### 3 - CREATION D'UNE PLATEFORME DE STOCKAGE DE MATERIAUX



**Aéroport de Paris – Le Bourget : Développement de la plateforme aéroportuaire**  
Dossier de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



## 4 - CAMPEMENT MILITAIRE BIANNUEL





## 5- CREATION DE SUR-LARGEURS DE VIRAGES POUR LA PISTE 03-21



## 6 - CREATION D'UNE RESA AUX SEUILS COMMUNS 07 ET 09



## 7 - CREATION D'UN HANGAR DE MAINTENANCE AVIONS



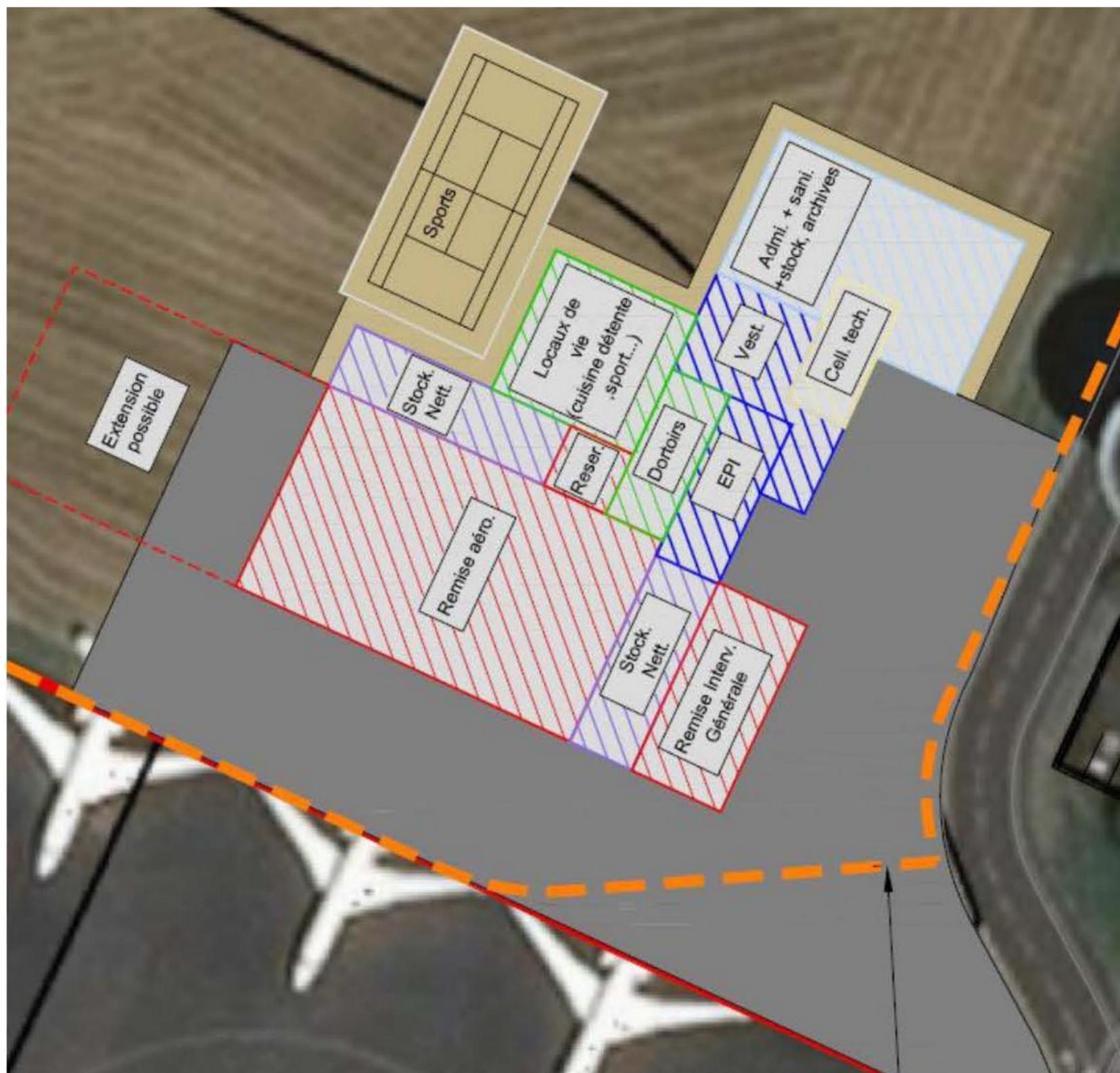
# ANNEXE 4 : PLAN DES PROJETS CONNUS

## 1 - CREATION D'UNE NOUVELLE CASERNE SSLIA

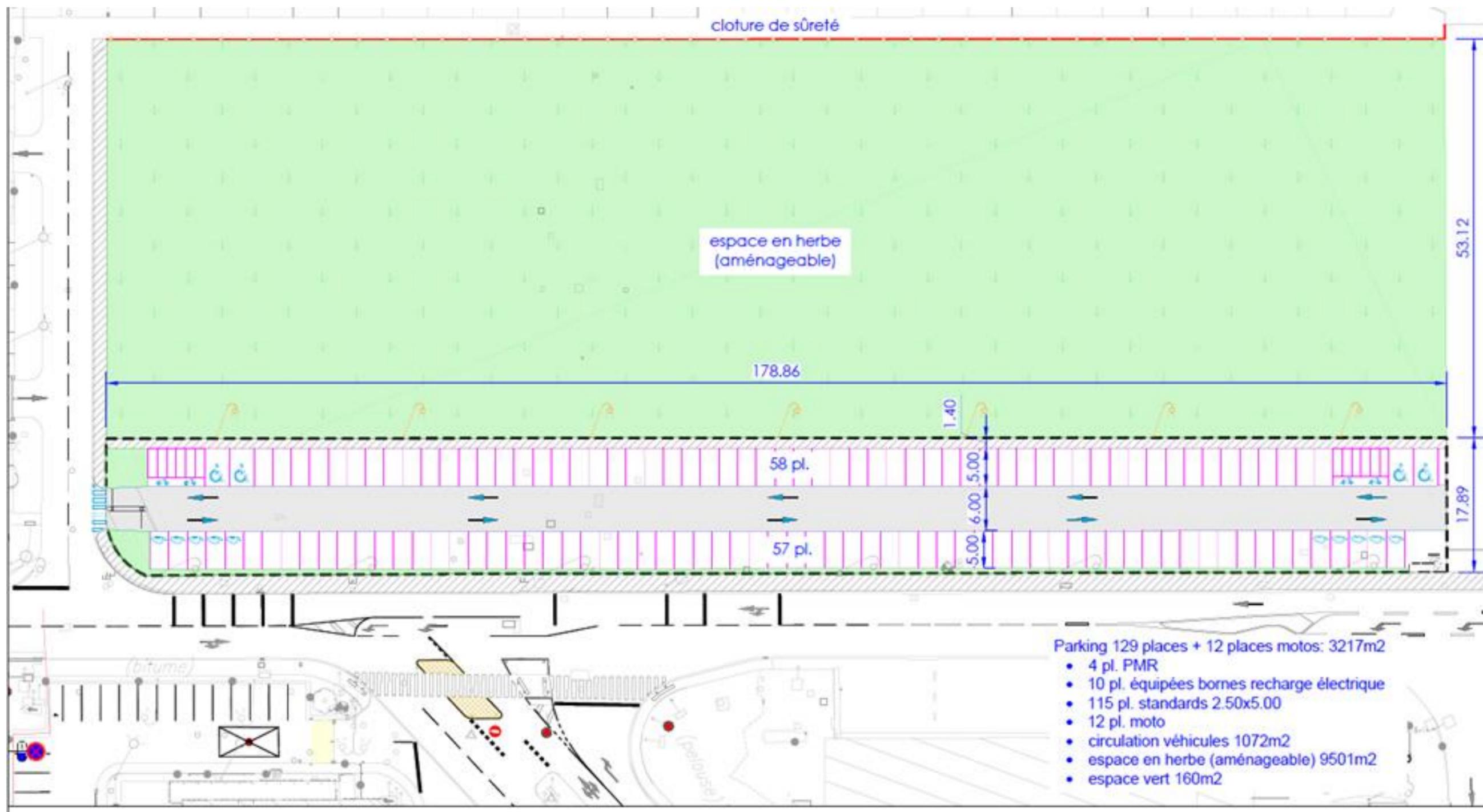
Plan de faisabilité : implantation sur le site



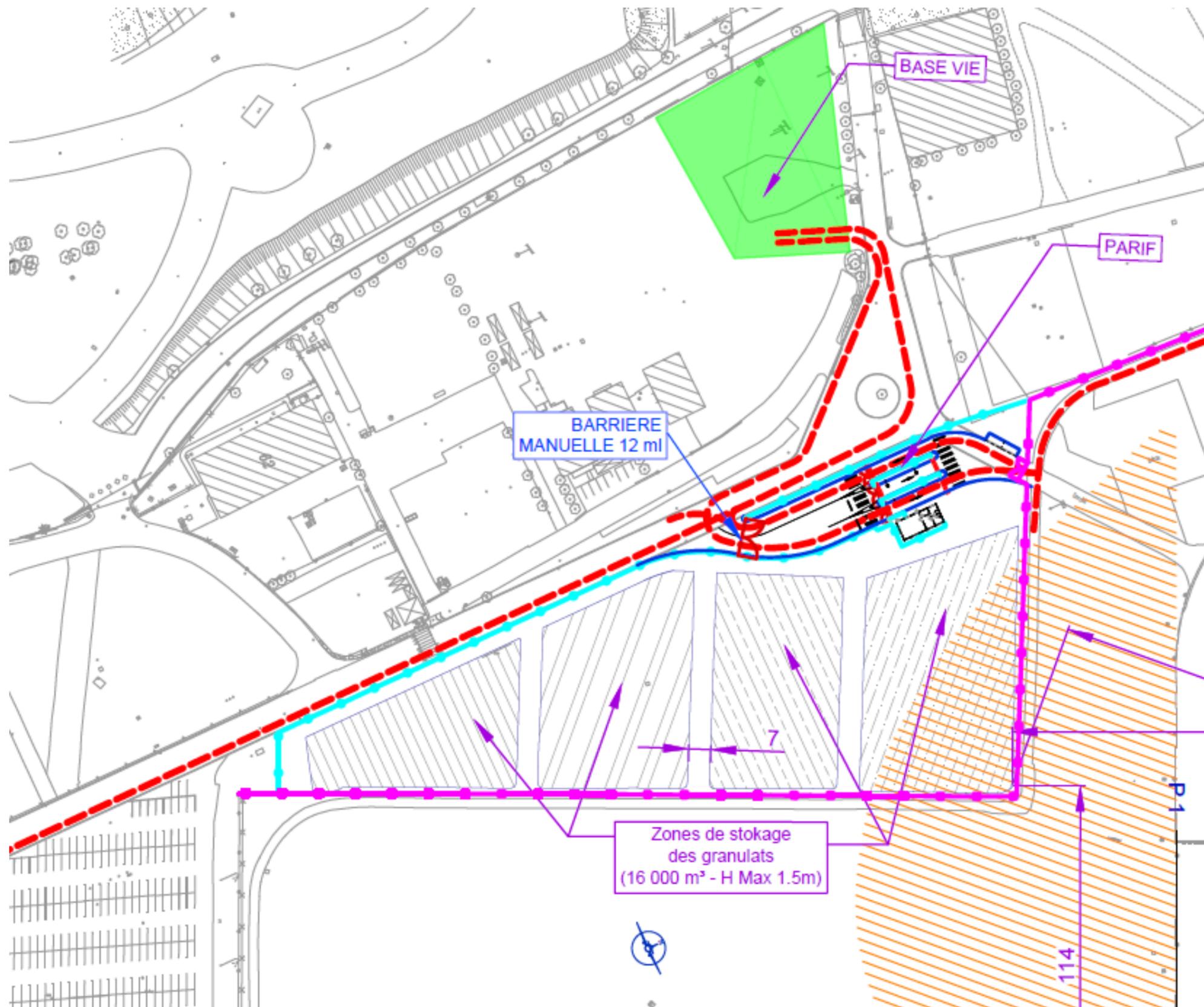
## Plan de faisabilité du bâtiment



## 2 - CREATION DU PARKING INDIA



### 3 - CREATION D'UNE PLATEFORME DE STOCKAGE DE MATERIAUX

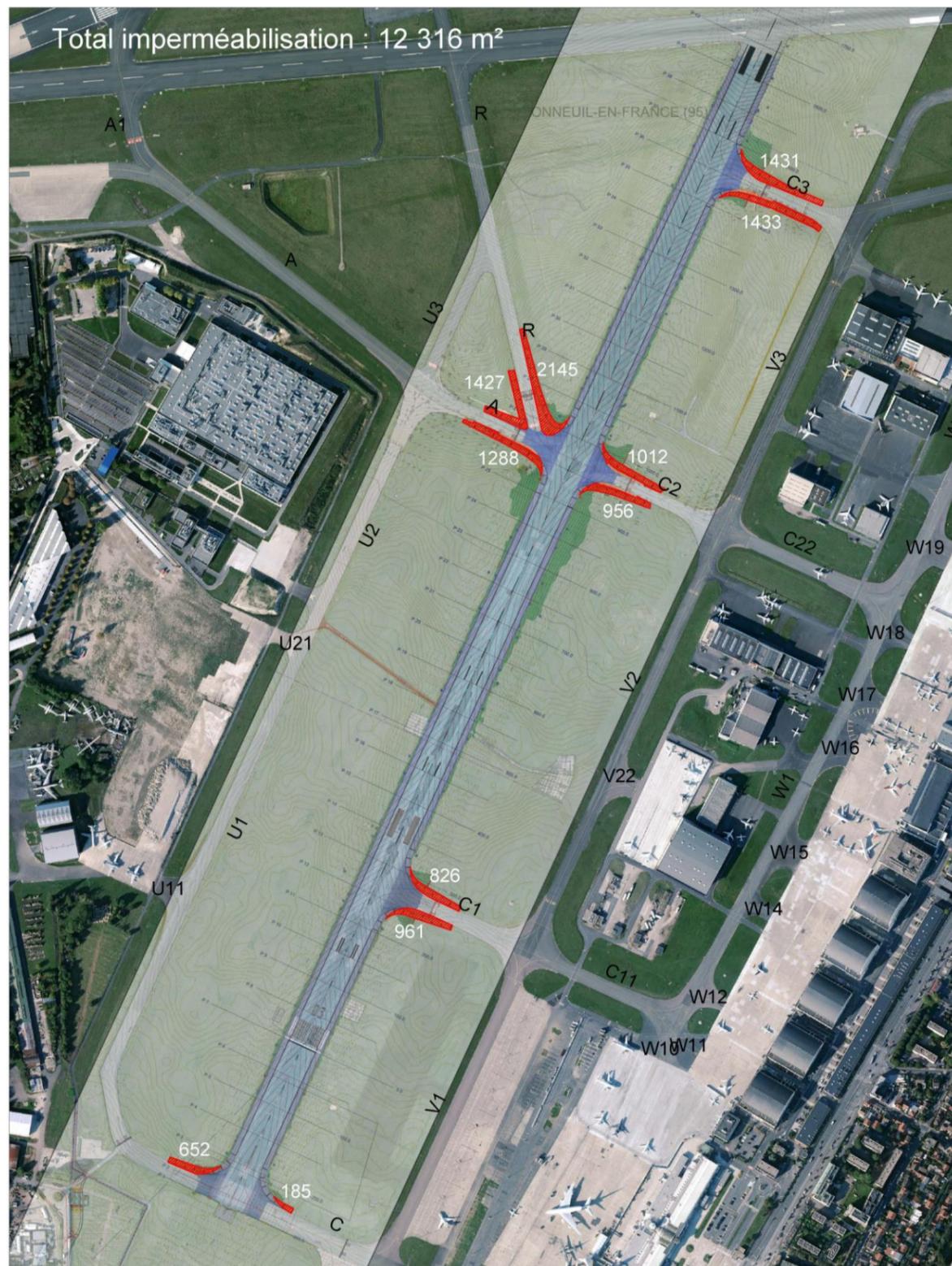


# 4 - CAMPEMENT MILITAIRE BIANNUEL



Bourget 2019 - Proposition d'agencement		Signature maître d'œuvre		Format A3
<p><b>GAAO 10.513</b> Cellule assistance maîtrise d'oeuvre</p>	Conducteur de travaux	ARC Richard Drevet	811 106 45 08	Date V 01 : 14/09/2018
	Ingénierie structure	SDC Florent Belermin	811 106 45 00	
	Coordinateur	ADC Gregory Davant	811 106 45 00	Date V 03 : 31/09/2018

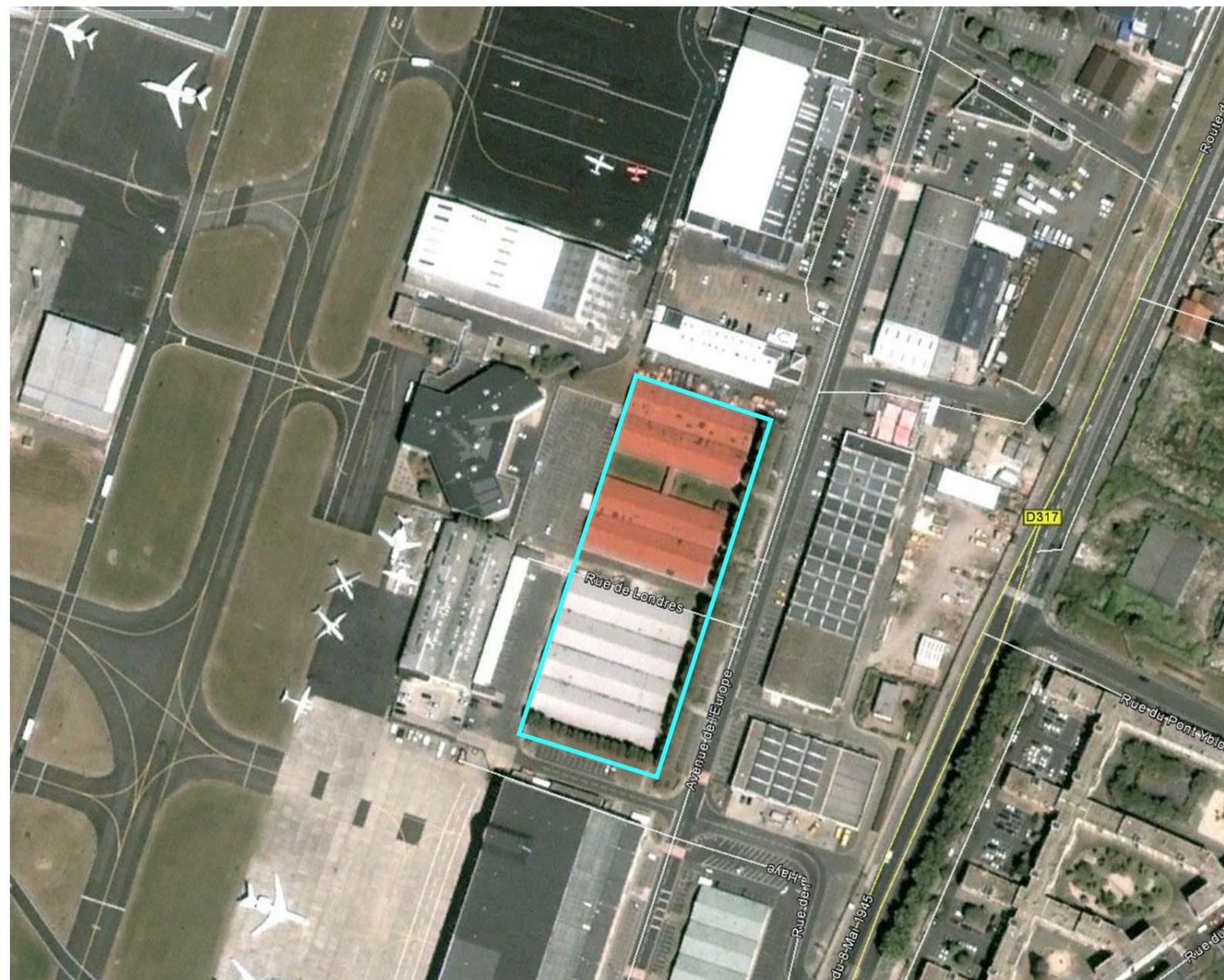
## 5- CREATION DE SUR-LARGEURS DE VIRAGES POUR LA PISTE 03-21



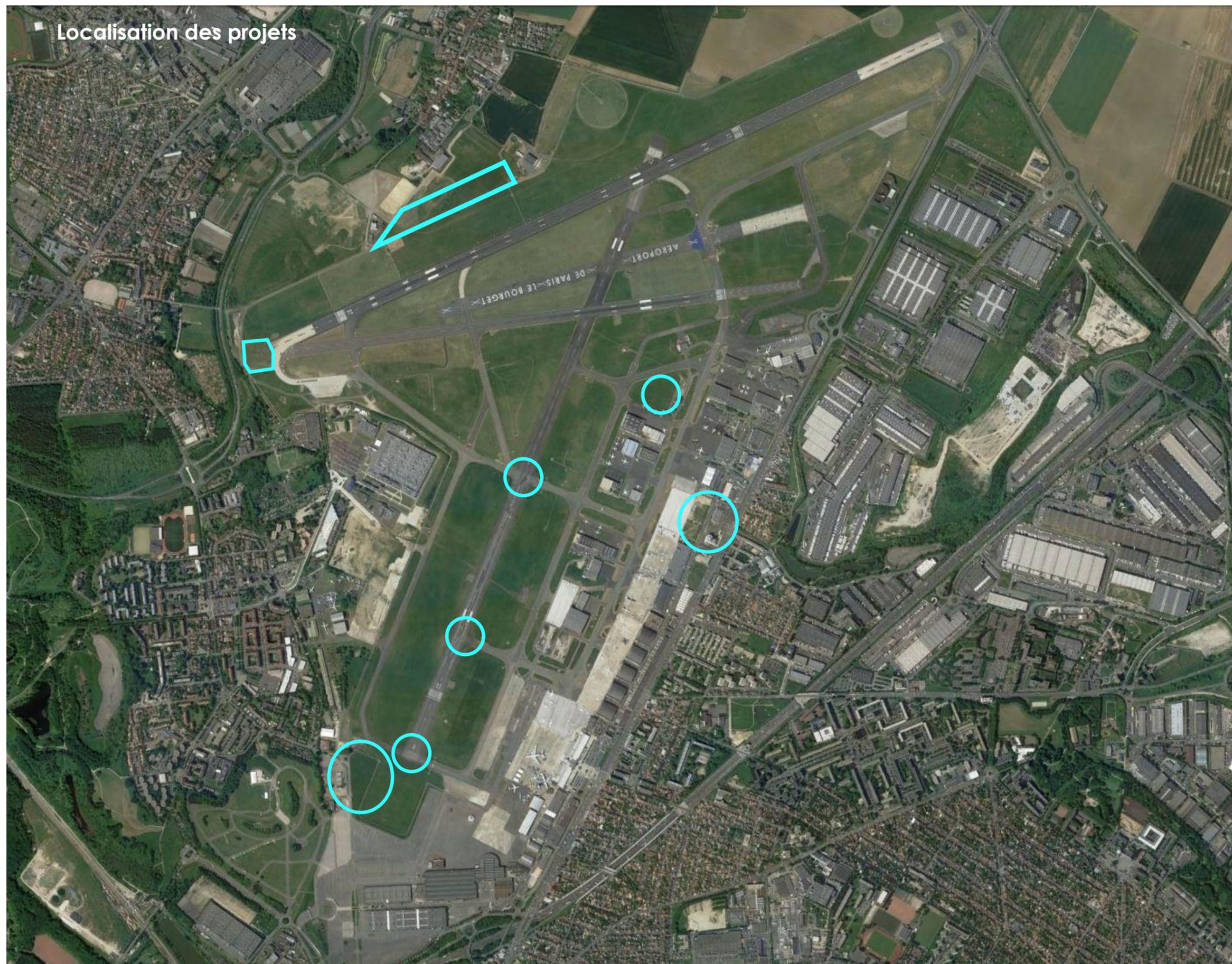
## 7 - CREATION D'UN HANGAR DE MAINTENANCE AVIONS

### Etat de l'imperméabilisation précédente du futur terrain d'implantation du hangar de maintenance avions

Plan Google Maps 2005



# ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS



# ANNEXE 6 : RESEAU NATURA 2000

## AÉROPORT DE PARIS - Le Bourget

### Réseau Natura 2000

